

Question présentée par le député :

M. Emmanuel Deonna

Date de dépôt : 1^{er} octobre 2020

Question écrite urgente

Accélérer le test et la mise en œuvre d'un revenu de base à Genève

En raison de la pandémie de coronavirus, l'idée d'un revenu universel ou revenu de base inconditionnel suscite un regain d'intérêt. La crise sanitaire – et les nombreux problèmes sociaux et économiques qu'elle entraîne – souligne les manquements d'un système de protection sociale fondé sur le modèle traditionnel de l'emploi salarié à plein temps. Elle a conduit vers la précarité une partie importante de la population déjà fragilisée. Plus globalement, les mécanismes de redistribution et de justice sociale actuels sont de plus en plus remis en cause.

Reposant sur les principes d'universalité, d'inconditionnalité et d'individualité, le revenu de base inconditionnel permet de diversifier les choix d'activités professionnelles et d'augmenter le pouvoir de négociation des travailleurs. Il limite les effets négatifs de la digitalisation (intelligence artificielle, robotique, petits boulots précaires). Les graves problèmes liés à la perte d'emploi ou la baisse des revenus, par exemple pour les indépendants et travailleurs précaires qui ne bénéficient pas de l'assurance-chômage, sont aggravés par le modèle qui sous-tend actuellement les assurances sociales, à savoir celui d'un salarié à plein temps, actif sans interruption et dans la même entreprise.

Les obstacles bureaucratiques et les contradictions minent nos assurances sociales et les empêchent de bien fonctionner. Les mécanismes de contrôle et de stigmatisation sur lesquels ils reposent dissuadent souvent les individus de faire valoir leurs droits. Le revenu de base inconditionnel permet de contourner ces problèmes.

La motion M 2587 « pour une expérience pilote du revenu de base inconditionnel (RBI) à Genève », déposée le 11 septembre 2019, invite le

Conseil d'Etat à mettre en place une expérience pilote de RBI dans le canton de Genève, d'une durée minimale de cinq ans et sur un échantillon suffisamment large et représentatif, avec la perspective de l'introduction à terme du RBI en Suisse. Elle invite également à associer dans la définition du cadre et des paramètres de l'expérience pilote, ainsi que dans son suivi, l'Université de Genève et l'association BIEN Suisse (Basic Income Earth Network) dans une approche pluridisciplinaire. Enfin, elle invite le Conseil d'Etat à rendre publiques les premières évaluations du projet dès la troisième année afin d'évaluer les apports d'un tel système sur les bénéficiaires mais aussi sur la société dans son ensemble.

Au vu de ce qui précède, je remercie d'avance le Conseil d'Etat de bien vouloir apporter une réponse aux questions suivantes :

- 1) *Compte tenu de la gravité de la crise socio-économique dans laquelle Genève se trouve plongée du fait de la pandémie de coronavirus et du regain d'intérêt pour le modèle du revenu de base inconditionnel, le Conseil d'Etat entend-il accélérer la mise en œuvre de la motion M 2587 « pour une expérience pilote du revenu de base inconditionnel (RBI) à Genève » ?***
- 2) *Le Conseil d'Etat entend-il travailler activement et à courte échéance avec ses partenaires de l'administration, des hautes écoles, du secteur associatif et de la société civile pour tester et éventuellement instaurer le revenu de base inconditionnel ?***
- 3) *Le Conseil d'Etat étudie-t-il d'autres modèles économiques, sociaux et environnementaux proches du revenu de base inconditionnel (services de base universels, salaires à la qualification, revenu de participation, etc.) ?***